

Le conseil médical unique – Formation restreinte

Du 21 avr. au 16 déc.

Heure 8h00 – 12h00

Lieu CDG29

Publié le 04/02/2026 – Mis à jour le 20/03/2026



Toutes les dates

-
-
-
-
-
-
-
-

- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 21 avr. Au 21 avr.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 22 avr. Au 22 avr.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 19 mai Au 19 mai
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 20 mai Au 20 mai
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 16 juin Au 16 juin
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 17 juin Au 17 juin
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 21 juill. Au 21 juill.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 22 juill. Au 22 juill.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 22 sept. Au 22 sept.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 23 sept. Au 23 sept.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 20 oct. Au 20 oct.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 21 oct. Au 22 oct.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 17 nov. Au 17 nov.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 18 nov. Au 18 nov.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 15 déc. Au 15 déc.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- [Ajouter à mon calendrier](#)
Du 16 déc. Au 16 déc.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00

Le conseil médical départemental est une instance consultée avant de prendre certaines décisions administratives en cas de maladie des agents publics. Il intervient sur les questions d'incapacité physique à l'exercice des fonctions de l'agent, sur les congés pour raison de santé et les CITIS.

Le conseil médical unique

Le conseil médical est l'instance unique comportant 2 formations (restreinte et plénière), ayant chacune des compétences propres fixées par les textes législatifs et réglementaires.

[Retour en haut](#)



**CENTRE
DE GESTION**
FINISTÈRE.

Centre de Gestion du Finistère

Horaires : Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Adresse : 7 Boulevard du Finistère · CS 44048 · 29337 Quimper Cedex

Tél. : 02 98 64 11 30